

Envoyé en préfecture le 18/04/2019

Reçu en préfecture le 18/04/2019

Affiché le

ID : 077-217702380-20190412-2019021-DE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Seine et Marne
Membres
afférents au Conseil : 27
en exercice : 24
ayant pris part à la délibération : 24
Date de convocation : 05 avril 2019
Date d'affichage : 06 avril 2019

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE JOUARRE

DÉLIBÉRATION DE LA SÉANCE
DU 12 AVRIL 2019

Président : Monsieur VALLÉE Fabien

Etaient présents : Katiana REBEL – Philippe GAUTHERON – Carine DENOGENT – Boris SARRAUTE – Gérald GABORIEAU – Elisabeth DIEU – Henri DELESTRET – Stéphane POCHET – Thierry CAUSIN – Nathalie POULAIN – Gwénaëlle LEMÉE – Christelle MAHÉ – Jean-Luc MONDAT – Véronique SALLER – Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET – Marc LAURENT

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Ludwig KINDELBERGER a donné pouvoir à Fabien VALLÉE

Sandra MEUNIER a donné pouvoir à Nathalie POULAIN

Carole GUILLOT a donné pouvoir à Philippe GAUTHERON

Secrétaire de séance : Katiana REBEL

DÉLIBÉRATION 2019-021 : ANNULATION DE LA DÉLIBÉRATION n°2019-001 du 18/01/2019

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que lors du conseil municipal du 18 janvier 2019, il avait été décidé d'adopter les taux de contributions directes pour l'année 2019.

Cette année, la DDFIP effectue un pré-contrôle obligatoire sur les taux d'imposition votés et suite à celui-ci, il nous est demandé de rectifier les taux et d'en délibérer à nouveau.

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après avoir entendu l'explication du maire, à la majorité

ANNULE la délibération n°2019-001 du 18 janvier 2019.

Pour : 19

Abstention : 5 (Nawal BADDOUR – Pierre GOULLIEUX – Isabelle LECLERCQ – Arnaud MEYNADIER – Amandine FARGET)

Fait les jours, mois et an que dessus
et ont signé au registre les membres présents
POUR EXTRAIT CONFORME
A Jouarre, le 16 avril 2019
Le Maire,
Fabien VALLEE

